

Saint Affrique les Montagnes



Conseil Municipal des Jeunes

D'où vient le nom de mon hameau ?

Rejoignez-nous sur l'appli Intramuros en flashant le QR Code présent sur le flyer joint



Sommaire

Le mot du maire	03
D'où vient le nom de mon hameau ?	04
Vie du Village	06
L'année des commissions	10
La page des associations	14
Les infos	16
Etat Civil 2020	18
La page détente	19

Bulletin Municipal de Saint Affrique les Montagne

1 Avenue des Platanes
81290 Saint-Affrique-les-Montagnes

Téléphone :
05 63 50 25 45

Suivez nous sur :
www.saint-affrique-les-montagnes.com,
Facebook et Intramuros

Directeur de la publication :
Jean-Claude GRAND

Rédacteur en chef :
Jean-Dominique Pujol

Rédaction :
L'équipe municipale

Impression :
Impact (Saint Affrique les Montagnes)
en 360 exemplaires

Photo de couverture

Conseil Municipal des Jeunes devant la Mairie avec notre Maire, Jean-Claude GRAND, l'adjointe aux affaires scolaires Chantal GARRIGUE et la Directrice de notre école, Pascale LACOURT. En médaillon, une jeune élue absente le jour de l'élection.

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC, de l'OSA, de l'Association de parents d'élèves et d'ATOUTCOEUR pour leur participation à ce bulletin.

Le mot du maire

Chères Saint Africaines, Chers Saint Africains

2022 a vu arriver la fin des restrictions dues à la crise COVID, hélas trop tard pour pouvoir partager encore une fois la cérémonie des vœux. Le reste de l'année nous a permis de nous retrouver et de profiter de tous les évènements festifs proposés sur notre commune.

C'est l'occasion pour remercier nos associations locales, qui, malgré la crise, ont su maintenir un groupe et des activités pour les habitants de la commune et des alentours, preuve de leur dynamisme et de l'amour qu'ils portent à leur village. Je les en félicite chaudement et leur renouvelle mon assurance que le conseil sera présent à leur côté pour les soutenir.

Nous avons ainsi pu retrouver le Rétro Show après 2 ans d'interruption. La fête votive a également pu reprendre toute sa place avec une fréquentation importante aux concerts et au vide grenier du dimanche. Ces deux manifestations ont réjoui tous les participants en leur permettant de renouer avec des habitudes chaleureuses de convivialité.

Sur ce chapitre des associations, un coup de chapeau à l'initiative de Jacques MILLET, notre ancien maire, qui a créé avec une équipe de bénévoles, le club des aînés ATOUTCŒUR, qui participe à l'animation du village auprès de nos anciens et s'adresse avec succès à un public qui n'avait pas d'offre adaptée sur notre commune (concours de belotte 1 lundi sur 2, repas pour se retrouver). Là aussi, son rayonnement dépasse les limites de notre commune.

Comme les années précédentes, les adjoints vous présenteront dans la suite du bulletin le détail des actions qui relèvent de leur commission.

Je souhaite vous entretenir cependant de trois points qui me semblent importants :

• *D'abord, la création d'un Conseil Municipal Jeunes, qui était un de nos engagements sur ce mandat. Son existence est effective depuis le 20 octobre, et vous pouvez le découvrir en couverture de ce bulletin. L'objectif de cette création est d'associer nos enfants à la vie locale en les initiant à la gestion de projets tout en faisant l'expérience de la citoyenneté et de la responsabilité. Je salue tous ceux qui m'ont aidé à concrétiser ce projet, membres de la commission scolaire et de l'équipe enseignante, aux premiers rangs desquels Chantal GARRIGUE, Adjointe, et Pascale LACOURT, Directrice de notre école.*

• *Je veux ensuite continuer à dérouler avec vous le fil de l'affaire « route de La Lande ». À la suite de l'accord trouvé avec notre Communauté de Communes, les travaux auraient dû avoir lieu cette année. Un évènement imprévu et extérieur aux parties concernées est venu les repousser à l'année prochaine.*

• *Enfin, un mot sur la poursuite de l'embellissement du bourg. Dans le prolongement de la réfection de la place du Centenaire, réalisée l'an passé, les rénovations de l'avenue de la Plaisance, de la place des Jardins et de la rue de l'Hort auraient dû avoir lieu en fin 2022. Des retards divers, d'ordre administratif, repoussent également ces travaux au début de l'année prochaine.*

Pour 2023, nous allons porter notre effort sur la sécurisation de la traversée du village par la D85 sur laquelle on nous annonce, avec l'arrivée de l'autoroute, une augmentation de la circulation de poids lourds. Ce dossier est plus complexe que les autres car il implique le Conseil Départemental, qui gère la D85, la préfecture, qui pilote le dossier de l'autoroute et parce qu'il doit être géré en coopération avec les autres communes riveraines de la D85 et qui vont rencontrer les mêmes difficultés.

Nous travaillons aussi avec l'appui de la communauté de communes Sor Agout à la mise en place de chantiers jeunes pour repeindre la salle de la cantine de l'école et le mur du terrain de tennis. D'autres projets seront à l'étude dans les prochaines années.

Je ne peux terminer cet édito sans remercier l'équipe qui m'entoure pour son travail en 2022, conseillers municipaux, adjoints, employés de Mairie depuis notre secrétaire jusqu'aux membres de l'équipe scolaire en passant par notre agent technique. Je ne veux pas oublier également ces bénévoles qui savent donner le coup de main qu'il faut quand il le faut. Qu'ils en soient chaudement remerciés.

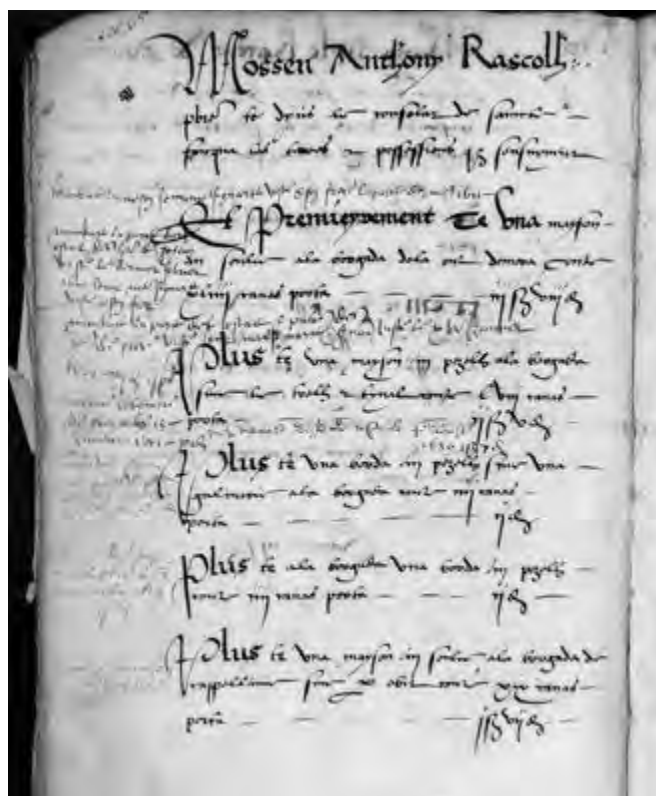
Une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, bienvenue aux nouvelles naissances ainsi qu'aux nouveaux arrivants sur la commune.

Voilà, il me reste à vous souhaiter à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2023 qui comble toutes vos attentes.

Jean-Claude GRAND

D'où vient le nom de mon

Il y a encore quelques années, dans les familles d'agriculteurs de notre région, lorsque les fils se rebellaient contre l'autorité de leur père, on pouvait entendre ce dernier s'écrier en occitan : « Qu'un es que paga la talha, aici ? », en français « Qui-est-ce qui paye la taille (l'impôt), ici ? ». Une façon de rappeler en d'autres mots que : qui paye décide !



L'histoire de la taille à Saint Affrique nous est racontée par le compoix de 1555 qui est le plus ancien document conservé sur Saint Affrique les Montagnes. Registre manuscrit d'un format d'une trentaine de centimètres et de 219 pages, accéder à son contenu est compliqué. En effet, il est rédigé en occitan avec une calligraphie très difficile à déchiffrer aujourd'hui. Le faire traduire est envisageable auprès d'un historien spécialisé mais cela aurait un coût (élevé...).

Il est cependant possible de lui faire dire des choses tel qu'il est, comme nous le verrons plus loin.

Mais d'abord, késaco un compoix (ou compois ou compoids) ? C'est un document, ancêtre du cadastre actuel, qui décrit les biens de tous les propriétaires d'une communauté en vue de calculer leur impôt foncier d'alors, la taille. En

effet, avant la rédaction de ces documents, les impôts étaient collectés par tête, dans l'arbitraire le plus complet. Après quelques révoltes de contribuables récalcitrants, l'idée est venue de percevoir l'impôt en proportion des biens détenus. Cette nouveauté, née au XIII^{ème} siècle dans les cités du nord de l'Italie, se répand et se généralise dans le sud de la France, d'abord dans les villes, puis dans les villages. Les compoix restent cependant une spécificité occitane. Il n'en existe pas au nord de la Loire.

LES ANCIENNES UNITÉS DE MESURE : UN BEAU BAZAR !

Avant la Révolution de 1789, lorsqu'on mesurait un objet à Saint Affrique, Viviers ou Escoussens, on utilisait la « canne » de Castres qui faisait 1m81. À Verdalle ou à Soual, on utilisait la « canne » de Montauban de 1m84. Plus fort, si on possédait une « séterée » (mesure de surface) de terre agricole à Saint Affrique ou Viviers on avait à peu près 50 ares, à Verdalle ou Soual on avait environ 62 ares et à Escoussens 87 ares ! Heureusement, la Révolution et son système métrique sont venus mettre bon ordre là-dedans.

Comment cela se présente : pas de plans, comme dans les cadastres actuels, non ; le compoix contient, sous le nom de chaque propriétaire et par articles séparés, la description de toutes les possessions, leur contenance (en séterées, voir encadré), leurs confronts (la parcelle voisine au nord, au sud, etc), leur nature, leur qualité et leur estimation.

hameau ?

Notre compoix nous indique qu'en 1555, il y avait 95 propriétaires de biens domiciliés sur Saint Affrique, une vingtaine de biens étant recensés comme appartenant à des propriétaires de Verdalle, Escoussens et Labruguière. Cela nous permet d'estimer la population de Saint Affrique à cette époque : les 95 propriétaires et leur famille représentent environ 300 habitants auxquels il faut rajouter 30% de brassiers ou paysans sans terre qui louaient leur bras (d'où : brassiers) aux propriétaires. On arrive à un chiffre de 390 ou 400 habitants.

Le propriétaire qui rassemblait le plus de biens à lui seul était un certain Antoine RASCOLL qui était à la tête de 74 possessions (maisons ou parcelles de terre). Son nom n'a pas laissé de traces sur notre commune contrairement à la famille PÉNARIÈS, Jean, Pierre et James et leurs 55 possessions, la

famille REGY Johan, Pierre, Bernard, Guilhem et Antoine et leur 66 possessions, Arnaud HALARY et ses 19 possessions. On repère également dans le compoix les 62 biens des ESQUIROL Antoine, Guilhem, Philippe, Raymond, Jean, François, Johan et Sicard, les 55 biens de Pierre BOISSIÉ et les 94 des ESCUDIÉ Sicard, Arnaud, Guilhem, Jean, Pierre.

Si vous habitez En Pénariès, En Régy ou En Halary, aux Esquirol (haut ou bas), à Boissié ou aux Escudiés, vous savez maintenant d'où vient le nom de votre lieu-dit.

Lors des modifications d'adressage que votre municipalité a opéré récemment, nous avons ainsi tenu à conserver, dans les noms de voies créées, les noms des lieux-dits qui sont une part de l'histoire de notre commune.

POUR ALLER PLUS LOIN : LES IMPÔTS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

En 1555, la taille représente environ 85 % des recettes du Roi. Son montant est fixé par le Conseil du Roi et réparti entre les provinces. Chez nous, les États Généraux du Languedoc partagent ensuite la somme aux diocèses qui, eux même, la répartissent entre les paroisses.

Le curé (ou recteur) désigne parmi les paroissiens un ou des « asséeurs » chargé(s) de collecter l'impôt. La paroisse est garante de la collecte de la somme due. Si un contribuable fait défaut, les autres doivent payer sa part.

Seuls les biens roturiers sont taxés, les biens nobles échappent à l'impôt. Ainsi, les nobles ayant hérité de biens roturiers sont taxés sur ces biens et à l'inverse, des roturiers possédant des biens nobles sont exonérés pour ces biens. Les habitants de la paroisse qui paient la taille sont dits « manants », c'est-à-dire résidents dans la paroisse, tandis que ceux qui sont taxés pour des biens qu'ils possèdent sur la paroisse alors qu'ils n'y vivent pas sont dits « forains », soit gens du dehors. Le sens de ce mot a fortement évolué depuis.

On peut estimer la taille, payée par la paroisse de Saint Affrique, en 1555, autour de 450 livres, soit l'équivalent actuel de 37 000 euros. La taille pouvait être « levée » plusieurs fois par an en cas de besoin pressant d'argent (guerres) et ce n'était pas le seul impôt dû. S'y rajoutaient les cens et banalités perçus par le seigneur, la dîme payée au clergé et la célèbre gabelle due sur le sel. Au total, les impôts pouvaient représenter jusqu'à la moitié des récoltes des paysans qui formaient 90 % de la population.

Vie du village

Février



Guerre en UKRAINE : L'appel aux dons pour les Ukrainiens a été entendu.



Club des Aînés ATOUTCOEUR : réunion de création de l'association autour de Jacques Millet.

Avril : mois d'élections



Élections présidentielles,
1er tour,
dépouillement.



Quelques jours plus tard, les élèves de CP - CE1 de notre école étaient aussi à la Mairie pour voter, conduits par leur professeur, Madame CHABBERT.

Il s'agissait d'élire leur livre préféré. Mais, mine de rien, il était tout de même question d'apprentissage de la citoyenneté.

Mai : du nouveau



Equiper de l'armoire de rue pour commercialisation de la fibre optique en septembre.



Renouvellement de la tour de jeux et du jeu sur ressort qui avaient fait leur temps (3.000 euros investis).

Juin : Rétro Show



Après 2 ans d'abstinence, quel plaisir pour le nez de sentir à nouveau la bonne odeur du pain chaud, quel plaisir pour les yeux de retrouver nos « belles anciennes » !

Août



Installation de la borne de recharge pour les véhicules électriques. Elle devrait être opérationnelle en décembre.

Septembre

La Fête votive est de retour après 2 ans d'absence



Nettoyage du village :

Le 17 septembre, ils étaient 37 volontaires pour participer à la première matinée citoyenne organisée par la municipalité.

37 chasseurs de déchets, répartis en 3 équipes, qui ont passé le village au peigne fin pour traquer la canette, le paquet de cigarettes ou le papier gras «lâchement» abandonnés sur les chaussées ou dans les fossés.

Au bilan, 16 kilos de produits recyclables et 26 kilos de déchets divers ont été collectés.

Octobre



Visite de Monsieur le Sous-Préfet du Tarn, François PROISY. A l'heure du petit déjeuner, le menu était copieux avec une revue complète des projets de la commune et un focus particulier sur la part de l'état dans leur financement.



Réfection des passages piéton grâce au coup de main bénévole de Pierre CARREL. Grand merci à lui !

Novembre



Cérémonie du 11 novembre



Repas des aînés avec un animateur qui à fait l'unanimité



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

Depuis l'été 2021, nous vivons une période d'inflation que les plus anciens d'entre nous n'avaient pas connue depuis 1985. Le sujet, ici, n'est pas de débattre des origines de ce phénomène, guerre en Ukraine, planche à billets (qui a beaucoup tourné lors de la crise COVID) ou spéculation.



Pose de LEDS en 2018

Notre propos est de vous donner des éléments sur les conséquences de l'inflation sur la gestion des deniers publics et en particulier vous entretenir de la hausse qui fait le plus débat au sein des collectivités territoriales : la hausse des coûts de l'énergie. Par bonheur, notre commune (moins de 10 salariés et moins de 2 millions d'€ de recettes) a pu faire le choix de conserver les tarifs règlementés et subir donc les mêmes hausses que les particuliers : 4 % au 1er février 2022 et 15 % au 1er février 2023. Ce n'est pas le cas de certaines communes voisines ou de notre communauté de communes qui ont acquitté des augmentations énormes en 2022 et vont subir en 2023 des augmentations pharamineuses ! (*)

Pour notre commune, les seules hausses 2022 et 2023 vont générer une dépense supplémentaire de 4 000 € par an. Votre municipalité avait anticipé sur ce chapitre en passant la moitié de l'éclairage public en LED et en investissant sur des pompes à chaleur à l'école. Mais elle étudie d'autres mesures pour limiter les dépenses : diminution de 70 % de l'intensité de l'éclairage public entre 23 h et 5 h, passage en LED de l'autre moitié du parc de candélabres, mise en place d'un éclairage public « intelligent », investissement dans la production d'électricité auto-consommée. Des choix seront arrêtés rapidement.

Mais l'inflation ne pèse pas que sur le fonctionnement actuel de votre municipalité. Elle compromet également l'avenir en générant une hausse des taux d'intérêts. En effet, cela renchérit le coût des investissements déjà obérés par les hausses de prix de toutes natures. Si votre municipalité avait pu emprunter à 1 % en 2020, les taux d'intérêts actuels (en attendant pire !) sont autour de 2 %. Pour 100 000 € empruntés sur 25 ans, les intérêts à régler par la commune passent ainsi de 13 700 € à plus de 28 000 €.

Lors des derniers arbitrages rendus par le conseil municipal, la préoccupation a toujours été de ne pas rajouter de la hausse à la hausse et de préserver au maximum votre pouvoir d'achat : pas de hausse du taux de la taxe foncière, du tarif de l'assainissement, de la cantine et du portage des repas à domicile. La Mairie a pourtant dû financer les hausses du traiteur (8 %), des traitements des fonctionnaires territoriaux (3,5 %) et de l'énergie. Cette position ne pourra donc pas être tenue indéfiniment et certaines hausses seront inévitables en 2023.

(*) : un dispositif gouvernemental (« Amortisseur électricité ») est à l'étude pour amoindrir l'effet de ces hausses du coût de l'énergie pour les collectivités les plus impactées

COMMISSION TRAVAUX

L'année 2022 se termine et les travaux prévus ont pris du retard. Ils débuteront début janvier 2023 avec **la réfection des réseaux** avenue de la Plaisance, place des Jardins et rue de l'Hort. **Les revêtements** seront ensuite refaits ainsi que les trottoirs. Nous envisageons également de continuer l'aménagement de l'avenue de la Plaisance en direction de la rue du Lavoir.

Nous avons également pour projet la création d'un **réseau pluvial** route de l'Auberge Neuve et **la mise en sécurité** du CD 85 entre le carrefour de la MJC et le rond-point Vival avec la création d'un piétonnier.

Les travaux de taille et d'entretien du village seront aussi effectués.



Avenue de la Plaisance avant travaux

COMMISSION SCOLAIRE

En ce 1er septembre 2022, l'équipe pédagogique au complet a accueilli 52 élèves sur les bancs de l'école, selon la répartition suivante :

- 19 élèves en Maternelle allant de la Toute Petite Section (TPS) à la Grande Section (GS)
- 14 élèves en CP et CE1
- 19 élèves en CE2/CM1/CM2

L'évolution des effectifs de l'école pour les années à venir reste toujours pour nous une priorité et nous restons plus que jamais vigilants. C'est pourquoi, nous renouvellerons certaines actions telles que :

- Organiser des accueils personnalisés
- Distribuer un questionnaire pour dénombrer les enfants du village en âge de s'inscrire à l'école
- Recenser en Mairie les naissances et futurs arrivants (achat/location d'habitations ou constructions)
- Réaliser un flyer distribué dans les commerces et la crèche du village
- Afficher une plaquette en différents points stratégiques
- Relancer la mise en place d'une liaison école/crèche

Le premier conseil école s'est tenu le 17 octobre au cours duquel divers points ont été abordés :

- **Le projet école** : dans le cadre de l'éducation au développement durable, il aura cette année pour thème « Jardin et sol vivant » avec l'intervention du CPIE Tarnais de Réalmont.
- **Les travaux réalisés, financés par la municipalité** : mise en place de détecteur de CO2 dans toutes les classes et le réfectoire pour mesurer la qualité de l'air, installation par les Ets Martinez d'un nouveau four de remise en température dans la cantine de l'école, réalisation de deux passages piétons aux abords de l'école par M. Carel, mise en place de rondes de sécurité effectuées par un garde municipal intercommunautaire dans un but de prévention et de sécurisation des abords de l'école.

- **Les travaux à réaliser** : Réfection de la peinture des murs de la cantine en projet avec l'Association des Parents d'Elèves dans le cadre des Chantiers Jeunes, divers travaux de maintenance.
- **Les activités et sorties scolaires** : ont repris normalement autour des « Rallyes lecture et mathématiques », des projets « littéraire et citoyen », « Ecole et Cinéma » avec 3 séances prévues, « la chorale » et de 6 séances « piscine » à Mazamet.

Les enfants de l'école ont pu participer, cette année, à la cérémonie du 11 novembre. Dépôt de gerbe et de fleurs, lecture de la lettre de l'association des anciens combattants et chant de la Marseillaise pour clôturer ce bel hommage à nos soldats morts pour la France.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Évènement marquant de cette rentrée, celui des élections du Conseil Municipal Jeunes, le 20 octobre 2022 à la Mairie. Composé de 8 élèves de CE2, CM1 et CM2 élus pour représenter les jeunes du village, ce nouveau conseil va se réunir pour travailler sur les projets ou actions proposés autour de l'environnement, la culture, le sport, la solidarité, les échanges intergénérationnels et le vivre ensemble. Une belle aventure commence !

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cette année, comme à l'accoutumée, nous avons fleuri les vasques autour de la mairie mais le plus difficile a été de les conserver, car, vous le savez tous, l'été fut terrible. D'ailleurs trois des cinq chênes verts que nous avons planté sur la place du centenaire n'y ont pas réchappé ; nous allons devoir replanter.

Les circuits de randonnée ont toujours autant de succès et attirent désormais les marcheurs des communes voisines même si le marquage manque de visibilité. Nous allons y repasser.

Au mois de septembre, nous avons innové avec la **matinée citoyenne** qui a suscité un enthousiasme et réuni un nombre de participants que nous n'espérions pas : en effet ce sont près de 40 personnes qui étaient au départ. Nous avons fait trois groupes et avons ramassé 42 kg de déchets divers. La matinée fut clôturée par un verre de l'amitié.

La location de la benne aux particuliers pour les déchets verts a de plus en plus de succès. Vous pouvez la réserver auprès du secrétariat de Mairie.

Le soir du samedi 15 octobre, nous avons participé à l'opération « **Le jour de la Nuit** » et nous avons éteint l'éclairage public dans le bourg et le Manier pour mieux voir les étoiles. Comme indiqué par la commission Finances, une réflexion est en cours pour diminuer la pollution lumineuse et faire ainsi des économies d'électricité.

UN RAPPEL IMPORTANT

Les égouts ne sont pas des poubelles. En aucun cas, les lingettes, protections féminines et couches ne doivent finir dans les toilettes. En effet, le lagunage de notre station d'épuration est le système le plus écologique pour traiter les eaux usées des égouts. Mais de tels déchets ne sont pas biodégradables et leur destination obligatoire est votre poubelle. Eh oui, les roseaux ne sont que des roseaux et ne peuvent pas tout prendre en charge !

COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION

Côté **animation**, deux nouveautés sont venues renforcer le programme.

Tout d'abord une **cérémonie du 8 mai**, qui n'était pas commémoré sur notre commune. Votre municipalité, en ces temps de retour des conflits en Europe, a souhaité organiser cette cérémonie et la pérenniser pour les années futures.

Ensuite, une première **matinée citoyenne** a pris place en septembre, juste après la fête, pour collecter les déchets « oubliés » dans le village. Le succès a été complet avec 37 personnes présentes, une ambiance très conviviale et 42 kilos de déchets ramassés. À renouveler l'an prochain !



Coté **communication**, la grande nouveauté de l'année c'est la mise en service de l'application **INTRAMUROS**.

L'innovation apportée, c'est qu'elle vous permet d'accéder, directement sur votre smartphone, aux informations diffusées

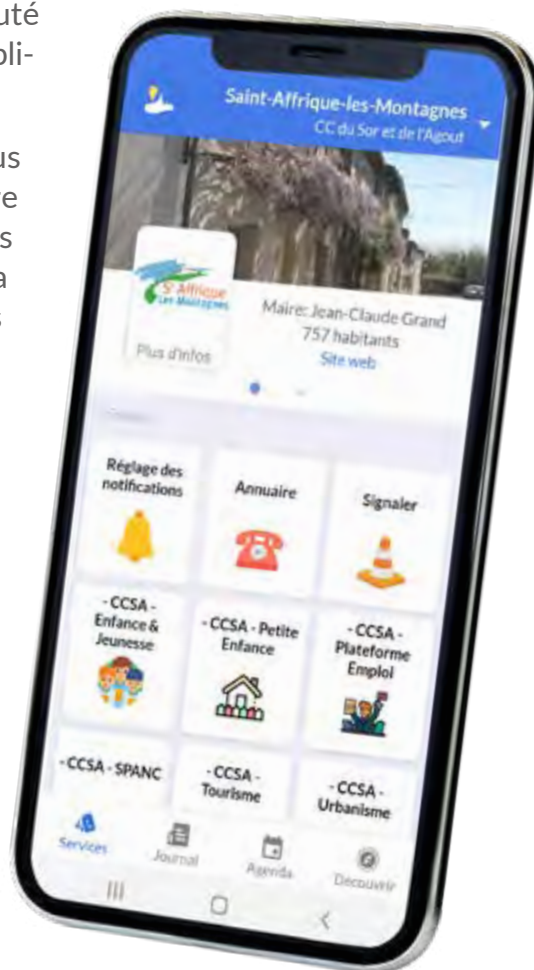
non seulement par votre commune mais également par la communauté de communes et par toutes les communes qui la composent.

En clair, si une commune voisine organise un évènement qui vous intéresse, vous pouvez avoir l'info en direct.

Vous pouvez également faire remonter vers votre Mairie une indication qui la concerne (accompagnée d'une photo). Exemple : un problème sur un réseau (route, égouts, adduction d'eau, lignes électriques, etc...).

Il vous sera également proposé, dans une deuxième phase, de prendre connaissance des messages des associations et des commerces de votre voisinage.

Pour télécharger l'application, il suffit de scanner avec votre portable le QR code qui figure sur le flyer accompagnant ce bulletin.



La page des associations



MJC

L'Assemblée Générale Ordinaire de la MJC de St Affrique les montagnes à eu lieu le jeudi 27 octobre à 20h30 en présence d'élus de la mairie et de la fédération des MJC du Tarn.

La saison 2022 – 2023 a été celle du renouveau pour la MJC ! Nouvelle présidence, nouvelle vision, et l'envie de se réveiller après 2 ans de sommeil forcé. Le réveil a quand même été plus rude que prévu, nos manifestations ont été encore malmenées par le COVID. Le Noël des enfants en décembre et la soirée Aligot en janvier en ont fait les frais...

Une fois l'orage passé, nous avons pu enfin proposer plusieurs manifestations sur le reste de l'année : la St Patrick, nouvelle animation qui a eu un grand succès, le spectacle de Pâques, qui a remplacé le spectacle de Noël des enfants, le concert de Printemps, nouvelle animation qui a également trouvé son public, le Retro show, le traditionnel rassemblement de vieux tracteurs et voitures anciennes et pour finir, la fête du village début septembre avec 3 jours de fêtes mémorables.

Côté club d'activité, nous avons pris le parti de maintenir le maximum de cours malgré une fréquentation moyenne pour relancer une dynamique : Circuit training, Sophrologie, Baby Gym, Multi sport, Pilate, Gym douce... Tout un panel que nous avons proposé à l'ensemble des familles des tout petits jusqu'aux plus anciens.

La saison 2022-2023 est déjà lancée ! Les clubs d'activités ont trouvé leur public. Côté manifestation, dans une logique de continuité, nous allons remettre en place les manifestations qui jalonnent l'année et proposer des nouveautés avec en point d'orgue les 60 ans de la MJC. Et oui, 2023 est une année anniversaire ! De beaux moments en perspective. Nous souhaitons également réaliser un travail auprès des ados et jeunes majeurs pour avoir un retour sur leurs attentes et essayer d'y répondre. Restez connecté

sur nos réseaux sociaux pour suivre nos actualités.

Pour finir, je voudrais remercier et féliciter chaleureusement le bureau de la MJC ainsi que tous les bénévoles. Albert Einstein disait : «La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir.» Je souhaiterais que tout le monde ait bien conscience du travail et du temps que nos bénévoles consacrent à la MJC. Les petites mains qui affichent, postent sur les réseaux, rangent, transportent, servent, préparent, organisent, comptabilisent...

Tout simplement bravo et merci. Dans l'époque où nous vivons, à l'heure du dématérialiser, de l'inculture et des fake news, ça fait vraiment du bien d'être entouré par des gens qui ont des valeurs, des idées et l'envie de donner de soi pour les autres.

Amélie Fourès et Julien Fraysse
Vice-présidente et président de la MJC



O.S.A

SAISON 2022/2023

Sur la saison 2021/2022, l'Olympique Saint Affrique finissait au milieu du classement avec une cinquième place du championnat de Division 1 Ufolep.

championnat de Division 1 Ufolep.

Sportivement, nous espérons continuer sur notre lancée pour cette saison en championnat. Malheureusement les résultats ne sont pas au rendez-vous, actuellement nous sommes derniers avec 4 défaites. Nous espérons vite remonter la pente et ainsi garder notre bonne humeur qui nous caractérise.

Tous les jeunes de plus de 15 ans de tous niveaux souhaitant venir pratiquer le foot dans une bonne ambiance sont les bienvenus.

Courant le mois de décembre, le traditionnel calendrier du foot sera proposé au village. Vous y trouverez le calendrier des matchs afin de venir nous soutenir le dimanche matin. Vous pouvez

aussi connaître l'actualité du club sur notre page Facebook.



Le bureau et les joueurs vous souhaitent tous nos meilleurs vœux pour cette fin d'année.

Pierre Carrel
Président de l'O.S.A.

APE de Saint Afrique les Montagnes

Cette année 2021-2022 fut une année stable. Malgré les deux années de Crise Sanitaire, l'Association des Parents d'Élèves est toujours présente.

A commencer par ses ventes de chocolats qui est toujours un grand succès ! Que de gourmands dans cette école.

Marqué par un grand retour, le père Noël a été lui aussi à la fête et a pu venir dans l'école apporter des cadeaux pour les grands et les petits. Un moment convivial apprécié de tous et de toutes.

Qui dit nouvelle année, dit résolution à vite oublier. Du coup c'est parti pour les galettes des Rois.

Plus tard dans l'année les indémodables cadeaux des fêtes des mères et pères toujours très attendus.

Et pour finir l'année ; quoi de mieux que de se retrouver autour du spectacle avec parents, enfants et équipe pédagogique. Malheureusement, la mise en place d'un repas commun a été compromis du fait de la finale de rugby concernant le Castres Olympique. Par manque de bénévoles et d'incertitude, l'Ape a maintenu seulement un apéritif.

Pour cette nouvelle année, l'APE est plus que

jamais motivée !! Malgré un renouvellement de bureau dû à des départs mais une nouvelle arrivée, nous nous engageons à mener nos actions avec des nouveautés : ventes de chocolats, Tombola, fête des parents, ventes de gâteaux sans oublier le spectacle de fin d'année sont au programme de 2022-2023.

Je tiens à remercier tous les parents ayant contribué à des achats, et tous les bénévoles pour leur investissement.

Notre association a pour but de participer aux loisirs des enfants : piscines, goûter et cadeaux de Noël ainsi que la sortie scolaire de fin d'année.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Charlotte DEL PICO
Présidente et les membres du bureau

ATOUTCOEUR

Le Club des Aînés a donc été créé en début d'année. Il se compose d'une quarantaine de membres avec son président, Jacques MILLET, sa trésorière, Nelly LATGÉ et son secrétaire, Francis BLANCHARD.

L'activité principale à ce jour est le concours de belote qui se tient le lundi, tous les quinze jours. Le lundi parce que c'est le seul jour où la salle de la MJC est libre. Nous remercions d'ailleurs la MJC de nous prêter tous ses équipements : salle, tables, chaises, matériel de cuisine, frigo, etc.

Les activités sont cependant appelées à se diversifier avec le temps.

Je remercie la Mairie pour la subvention qu'elle nous a octroyé ainsi que les personnes qui nous ont fait don des objets nécessaires pour démarrer notre activité tels que meubles, tapis de jeu, cartes, etc.

Evidemment, toute personne qui souhaiterait nous rejoindre pour passer de très bons moments dans la bonne humeur, est la bienvenue.

Le bureau de l'association et tous ses membres se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes.

Jacques MILLET, Président

1ER JANVIER 2023 : 100 % DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le conteneur jaune.



Le 1er janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le conteneur jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triezy tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé :

Si c'est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune de tri !

On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre bac noir. **Pourquoi ?**

1. Pour contenir la hausse du coût du déchet,
2. Pour économiser les ressources naturelles et l'énergie (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole)
3. Pour créer de l'emploi local et pérenne. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : bouteilles, pots et bocaux en verre : toujours dans le conteneur à verre !

Une question sur le tri : trifyl.fr

ADRESSAGE, SUITE...

L'an dernier, une fois effectuée la remise aux normes de l'adressage sur la commune, les modifications ont été téléversées dans la BAN (Base Adresse Nationale) en octobre.

Depuis, le nouvel adressage y est à la disposition de tous les opérateurs qui en font la demande.

En juin de cette année, on pouvait s'étonner que, plus de 6 mois après, les opérateurs GPS n'aient pas effectué de mise à jour pour notre commune ! Ceci générant des difficultés, en particulier dans la distribution des colis.

Nous avons alors interpellé 4 opérateurs parmi les plus importants :



Les 4 nous ont répondu (GARMIN en anglais depuis le Kansas !).

MAPPY achète ses données à **TOMTOM** et **GARMIN** à HERE (filiale de plusieurs constructeurs automobiles allemands)

TOMTOM nous a indiqué que la mise à jour de notre département se fera en fin d'année (roulement avec les autres départements).

GARMIN (si nous avons correctement traduit leur réponse) va demander à son fournisseur HERE de faire la mise à jour.

WAZE s'était alors engagé à faire le nécessaire d'ici la fin de l'année et nous constatons aujourd'hui qu'ils ont tenu leur engagement.

Au global, début 2023, les mises à jour devraient être effectives chez la plupart des opérateurs. Il restera tout de même aux utilisateurs de **TOMTOM** et **GARMIN** à télécharger leur propre mise à jour, gratuite ou payante selon l'opérateur.

L'OPAH, C'EST QUOI ?

Ce dispositif partenarial permet de conseiller et d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans leur projet de réhabilitation de leur logement. Sous certaines conditions, ils peuvent bénéficier d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), du Conseil régional Occitanie, de la CAF et de la CCSA pour le financement de leurs travaux.

La CCSA a retenu l'association SOLIHA pour animer cette OPAH. Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous permettre de bénéficier au mieux des subventions.

Pour vous accompagner dans vos démarches, une interlocutrice: Carole CHARLOT, conseillère Habitat, joignable au 05 63 62 50 20.

Six permanences d'information au public sont organisées et animées par SOLIHA: Puylaurens, Soual, Saïx, Sémalens, Dourgne et Cuq Toulza, selon un calendrier disponible en mairie.

Pour + d'informations : <http://www.solihatarn.fr/amelioration-de-l-habitat-2020-opah-de-sor-et-agout.html>

OPAH : PÉRIMÈTRE ÉLARGI !

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier du dispositif OPAH pour refaire vos façades à condition de résider dans le périmètre d'éligibilité. Votre municipalité a obtenu l'élargissement de ce périmètre à En Régy, En Pénariès et les Escudiés. Voir les plans précis des périmètres sur le site de la Mairie à la rubrique « Infos pratiques »

Etat Civil 2021

BIENVENUE

TETOOFA Manuaki, Angelo
le 13 janvier 2022

PORTES Johanna, Amélia
le 19 janvier 2022

CHASTENET Nolan, Patrick, Jacques
le 21 mars 2022

DANQUECHIN DORVAL Arthur, Guillaume, Antoine
le 01 août 2022

FORTON Louis, Roger, Joseph
le 08 septembre 2022

CARRARA Lola, Anna, Marina
le 07 octobre 2022

QUILLET Augustin, Philippe, Jean-Paul
le 17 octobre 2022

RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

FORTON Julien – BROCAL Emeline
le 30 août 2022

CARRARA Sébastien – JOULIA Claire
le 30 août 2022

PACS

FORTON Julien – BROCAL Emeline
le 08 juillet 2022

RECH Thomas – GELY Chloé
le 01 août 2022

JIMENEZ Mathieu – DEPIS Mélanie
13 septembre 2022

MARIAGES

MOREAU Tony – ESPEROU Clélia
le 22 janvier 2022

PENDROUS David – PÉRICHON Stéphanie
le 30 avril 2022

ANDRIEU Morgan – VIDAL Chloé
le 16 juillet 2022

MERCIER-ALBINO Mickaël – RENARD Roxane
le 13 août 2022

OUVETTE Frédéric – GARCIA Marion
le 27 août 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉ

NAVARRO Belia épouse MUNOZ
28 mars 1936 - 12 février 2022

LEBRUN Bernard, Lucien, Auguste
29 septembre 1935 - 03 mai 2022

BONACAZE Christian, Joseph, Albert
01 novembre 1948 - 05 mai 2022

SIMEONI Jacques
10 avril 1953 - 22 mai 2022

BRU Sylvie, Lucette, Marie veuve PUECH
31 décembre 1926 - 25 mai 2022

SVIRIDOFF Alexandre
22 juillet 1950 - 09 juin 2022

BARDOU Alain, Jean-Claude
20 février 1960 - 13 août 2022

MARTY André, Jean, Louis
17 août 1928 - 22 octobre 2022

CABROL Colette, Denise, Paulette veuve ESCANDE
15 janvier 1933 - 12 novembre 2022

Page détente

RECETTE : LE POUMPET

Une recette de saison

INGREDIENTS :

- 2 pâtes feuilletées rectangulaires prêtes à dérouler
- 65 g de beurre
- 125 g de sucre roux (cassonade)
- 1 citron
- 10 g d'arôme citron (Vahiné)



Préchauffez le four : chaleur tournante à 180° ou four traditionnel à 210°.

- Dans un bol, faites fondre 65 g de beurre. Ajoutez 125 g de sucre roux, le zeste râpé, le jus du citron et 10 g d'arôme de citron (2 à 3 cuillères à café). Ecrasez le tout avec une fourchette pour obtenir un mélange granuleux. Réservez.
- Déposez une pâte feuilletée (de préférence rectangulaire, voir photo) sur une plaque allant au four (avec son papier cuisson). Puis, accolez la deuxième pâte feuilletée à la première sur environ 6 cm de façon à former un rectangle plus grand qui se composera de 3 parties égales (celle de gauche 3, la centrale 1 et celle de droite 2).

- Étalez d'abord la moitié de la préparation sur la partie centrale 1 à environ 1 cm du bord puis rabattez la partie de droite 2 sur la partie centrale 1. Étalez ensuite le reste de préparation à environ 1 cm du bord sur la partie de droite 2 puis rabattez la partie de gauche 3 sur le tout. Ajoutez un peu de lait au restant de préparation et badigeonnez le gâteau à l'aide d'un pinceau pour le dorer puis saupoudrez-le de sucre roux.
- Enfouir le gâteau dans le four chaud pendant environ 15 à 18 minutes. En fin de cuisson, sortez-le du four et saupoudrez-le de sucre semoule ou de sucre glace.

Bonne dégustation !!

MOTS FLECHES

Solution sur le site de la commune : www.saint-affrique-les-montagnes.com

CONVER- SATION À 1 POUR FAIRE DES GLISSADES	SPORT DE COMBAT MARIÉ 2 FOIS	LA PROIE DU LOUP EFFACÉES	RÉSEAU SOCIAL	IL REND LA JUSTICE	POUR STABILISER
↳	↳	↳	↳	↳	↳
FUT PRÉSIDENT DES U.S.A. HABITATION			BIEN CALME NANOMÈTRE	RAYON DE SOLEIL	
↳			↳	↳	
NOTE DE MUSIQUE UN CHAT POUR JERRY		UNE VRAIE MÈRE		CONJON- TION IL ANNONCE LA PLUIE	PETIT TÊTU
↳		↳		↳	↳
MAL À L'AISE AVALE		TROMPÉ APPARUE	ILE DU PACIFIQUE HURLEMENT	BOITE À CERVEAU ADJECTIF POSSESSIF	
↳		↳	↳	↳	
COMPAGNE D'ADAM	PLANTE AROMATIQUE				
↳	↳				
		ADORENT			
		↳			

